

sa vie. Mais le rire, grands dieux ! le rire même précoce et le plus hâtif n'est accordé à aucun enfant avant le quarantième jour. » (Ed. Littré, *Paris*, gr. in-8, 1851) (13).

Il y a à tout cela deux réponses à faire, très-simples, mais aussi très-catégoriques : la première, qui à elle seule serait péremptoire dans l'espèce, c'est que, la chose fût-elle admise, elle ne concernerait pas le point en litige, et ne pourrait s'adresser qu'au vulgaire, selon l'expression fort juste de Brumoy *vulgo terminus hæret*. Or, c'est précisément pour cela que l'enfant prédestiné que chante Virgile, doit sourire dès sa naissance et manifester ainsi sa céleste origine ; c'est le privilège des fils du ciel de se révéler par des actes extraordinaires que la foule admire mais que le monde ne peut suivre ; son intelligence doit être vive et précoce comme celle des dieux, et le partage d'un enfant issu d'une race immortelle est de sourire avant le temps fixé aux simples mortels. C'est ce qu'a fort bien saisi le poète russe Lomonosow qui s'est inspiré de Virgile, pour célébrer la naissance du grand-duc Petrowitz : « Commence, aimable enfant, commence par ton doux sourire à reconnaître ceux qui t'ont donné le jour. Celui qui est d'extraction divine ne doit pas attendre pour se manifester le terme prescrit aux mortels. » (Voy. Bertholon de Pollet et Maisony de Lauréal).

La seconde réponse, qui est accablante, c'est que le fait est faux ; et ce n'est pas, hélas, la seule erreur que Pline ait recueillie dans sa vaste encyclopédie et qui se soit propagée sous le patronage de ce grand nom. Je veux bien qu'il

(13) *Principium jure tribuitur homini, ejus causâ videtur cuncta alia genuisse natura, magna sæva mercede contra tanta sua munera ; .. hominem tantum nudum et in nuda humo, natali die abjicit ad vagitus statim et ploratum, nullumque tot animalium aliud ad lacrymas et has protinus vitæ principio. At Hercules ! risus, præcox ille et celerrimus, ante quadragesimum diem nulli datur. »*